

Fiche d'information aux patients atteints d'urticaire chronique sur l'infection et la vaccination COVID-19 (SARS-Cov-2)



Suis-je plus à risque de faire une infection sévère par COVID-19 ?

Actuellement, il n'a pas été montré que les patients atteints d'urticaire chronique (qu'elle soit spontanée et/ou inducible) soient plus à risque que la population générale d'avoir des formes sévères d'infections virales, dont la COVID-19.

Le traitement que je prends me rend-il plus à risque d'avoir une infection par COVID-19 ?

Les traitements antihistaminiques mêmes à fortes doses prescrits pour l'urticaire chronique, n'ont pas été mis en cause dans des formes sévères d'infections à COVID-19.

Le traitement par l'omalizumab (Xolair®) n'est pas un traitement immunosuppresseur et il n'augmente pas le risque de formes sévères d'infections à COVID-19.

D'autres traitements immunosuppresseurs/immunomodulateurs tels que la ciclosporine ou le méthotrexate prescrits parfois au cours de l'urticaire chronique peuvent favoriser les infections. Il est donc conseillé de les arrêter transitoirement, si on présente un épisode infectieux (viral ou bactérien), contactez votre dermatologue dans cette situation.

Est-ce que le vaccin peut aggraver mon urticaire chronique ?

Des poussées d'urticaire peuvent être favorisées par la vaccination en général, mais ne la contre-indiquent absolument pas.

Il a été décrit des cas d'urticaire aiguë ou de poussée d'urticaire chronique au cours de l'infection par la COVID-19.

Est-ce que je peux me faire vacciner contre la COVID-19 avec l'urticaire chronique et quelles sont les précautions à prendre pour cette vaccination ?

Les « vaccins ARNm » sont des vaccins « inertes », c'est-à-dire ne comportant ni virus vivant, ni virus inactivé mais uniquement une partie non infectante du virus, son ARN.

Concernant les vaccins Pfizer/ BioNTech et Moderna les seules contre-indications formelles à ces vaccins sont une allergie vis-à-vis des ingrédients de ces vaccins ou une réaction anaphylactique lors de l'administration de la première dose du vaccin. Et en cas de choc anaphylactique à un médicament injectable cette vaccination doit être réalisée, après évaluation allergologique, sous surveillance étroite.

Version 3 du 16/04/2021.

Rédigée par Angèle Soria et relue par Emmanuelle Amsler, Claire Bernier, Marie-Sylvie Doutre, Aurélie Du-Thanh et Manuelle Viguiet.

Il n'y a pas de précaution particulière à prendre d'un point de vue allergologique pour les autres vaccins disponibles (Astra Zeneca ou Janssen), sauf en cas de suspicion d'allergie à leurs excipients.

L'urticaire chronique spontanée et/ou inducible, avec ou sans angioœdèmes, n'est pas une maladie allergique ; ***il n'y a donc aucune contre-indication à la vaccination contre la COVID-19 chez les patients atteints d'urticaire chronique.***

Il n'existe pas plus de risque allergique chez les personnes ayant une urticaire chronique lors de l'administration des vaccins contre la COVID-19 que dans la population générale. ***Il n'y a donc pas lieu de proposer des précautions particulières lors de la vaccination contre la COVID-19 des patients atteints d'urticaire chronique par rapport à la population générale.***

Enfin, il convient de rappeler que la vaccination ne doit pas s'accompagner d'un relâchement des mesures barrières (masque de préférence chirurgical et lavage des mains au gel hydro-alcoolique), en particulier chez les patients qui reçoivent un traitement par immunosuppresseurs/immunomodulateurs.

Est-ce que le vaccin sera aussi efficace avec les traitements pris pour mon urticaire chronique ?

Les antihistaminiques et l'omalizumab ne modifient pas l'efficacité du vaccin. Les traitements immunosuppresseurs (ciclosporine ou méthotrexate) peuvent diminuer l'efficacité du vaccin, il faut diminuer autant que possible l'immunosuppression au moment de la vaccination ; contacter votre dermatologue pour les modalités pratiques.